L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE 18 JANVIER.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Crimes Politiques.

Nous avons souvent dit que la justice n'était qu'un vain mot à la Nouvelle-Orléans en ce qui regarde les criminels.

Un assassin, pour peu qu'il ait de l'argent et qu'il retienne les services d'un avocat intélligent, est presque toujours certain de se faire acquitter; ou, sinon, dans le cas où l'opinion publique serait trop ouvertement contre lui, on s'arrange de manière à faire envoyer son procès de mois en mois, jusqu'à ce que les témoins à charge, séduits par des offres d'argent, ou effrayés par des menaces, aient tous disparu; alors, on fait une motion pour renvoyer, indéfiniment l'affaire, que tout le monde a déjà oubliée, sauf peut-être, quelques journalistes, dotés d'une mémoire tenace, et le pseudo-avocat-général signe de sa plus belle écriture un *nolle prosequi*.

Les choses se passent à peu près ainsi dans notre bonne ville, en l'an de grâce 1874, sous le régime radical. Si l'on veut un exemple, nous citerons le cas d'Antoine Hugel, qui s'est une jeune femme qu'il prétend être sa fille, en plein jour, sur la levée, devant plus de cent personnes, et celui de Williams, le propriétaire de la maison de jeu de la rue Royale, entre Douane et Canal, qui a assassiné le jeune Henri Armant. Il y a bien d'autres exemples encore, mais nous remplirons nos 4 une colonne de l'*Abeille*, s'il nous fallait énumérer les noms et les faits.

Donc le crime est impuni et le vice s'étale sans pudeur. Il y a toujours des juges, qui s'apitoient sur le sort des meurtriers, des incendiaires et des voleurs; les avocats mettent les témoins à la question pour démontrer l'innocence de leurs clients; et le glaive symbolique de la justice est tellement émoussé qu'il est devenu tout à fait inoffensif que la batte d'un arlequin.

Puisque l'on est tellement disposé à l'indulgence, d'où vient alors que les citoyens honorables et honorés qui ont été arrêtés injustement dans la paroisse Grant, par les sbires de Son Excellence radical, commandés par un personnage, remplissant à la fois les fonctions de député marshal des Etats-Unis et de colonel de milice, languissent encore dans une prison malsaine, sans avoir jamais pu obtenir la faveur de comparaître devant un tribunal pour avoir la chance de se défendre?

Vandenient-il-mons, par hasard, qu'Antoine Hugel et que Williams, deux assassins de bas étage? En admettant même que tel fut le cas, de quel droit les a-t-on jetés ainsi aux oubliettes?

Nous savons tous que à été leur crime. Ils n'ont pas voulu se laisser égorger tranquillement par des émeutiers nègres, qui étaient armés dans le but, — ils l'ont dit eux-mêmes,—de chasser tous les hommes blancs de la paroisse Grant et de garder les femmes pour eux. Si jamais pouvait-on s'est trouvé placé dans une situation où la révolte était non seulement un devoir, mais une nécessité absolue, c'est bien celle de cette malheureuse province de la Louisiane qui porte un nom si funeste aux libertés américaines.

Ces citoyens, traqués dans les bois comme des fauves, arrêtés en vertu d'un acte d'accusation "*signé*" par deux nègres, ont été conduits à la Nouvelle-Orléans, loin de leurs familles et de leurs amis, et attendent le bon plaisir d'un juge fédéral, enfermés dans un cachot, d'où il leur est à peine possible de voir un coin du ciel.

Qu'on ne s'étonne pas qu'après cela nous puissions dire qu'il y a pas une forme républicaine de gouvernement en Louisiane.

Le czar de toutes les Russies n'agit pas autrement à l'égard d'un de ses boyards récalcitrants, que ne le font les autorités fédérales à l'égard des prisonniers de la paroisse Grant.

Rellogg n'est plus un pseudo gouverneur, c'est un autocrate, qui a pour exécuteur de haute et basse justice dans ses domaines, le juge Durell de la Cour de District des Etats-Unis.

Les Marchés Particuliers.

Il paraît qu'un bill a été présenté à l'assemblée du Mechanics' Institute, bill dont l'objet est d'ordonner la suppression des marchés particuliers. Les débitants des ces marchés et les consommateurs qui trouvent à leur convenance de s'y approvisionner, se sont émus de ce projet de suppression, et ils ont adressé à l'assemblée une pétition dont on trouvera le texte plus loin. Cette pétition résume très bien tous ces arguments qu'on peut faire valoir en faveur du rejet du bill, et nous n'avons guère qu'à rappeler les principes qui doivent régir la matière.

L'industrie doit être libre aussi en ce qui concerne l'exercice d'une certaine surveillance par les autorités municipales ou locales, en ce qui concerne la salubrité ou la sûreté publique l'exige. La loi ne peut porter atteinte à la liberté de l'industrie, encore moins elle ne peut elle créer des monopoles.

Nous savons que l'assemblée actuelle se soucie aussi peu des principes que les deux législatures qui l'ont devancée, mais notre devoir est de les maintenir et c'est pourquoi nous les rappelons.

C'est à l'autorité locale et non à l'autorité législative n'appartient l'exercice du droit de surveillance dont nous parlons plus haut.

La ville impose une licence de $300 aux marchés particuliers et les soumet à certains règlements. Cela nous paraît suffisant pour mettre ces marchés sur un pied d'égalité avec les marchés publics. Si dans le voisinage des marchés publics, les marchés particuliers ne sont pas indispensables, dans les localités éloignées des halles, on ne saurait les supprimer sans occasionner les plus grands inconvénients aux habitants de ces quartiers. A ces divers points de vue, la pétition dont il s'agit, mérite d'être prise en sérieuse considération.

La Population de la Nouvelle-Orléans.

Nous puisons dans l'excellent annuaire que vient de publier M. Soards, l'intéressante statistique qui suit, sur la population de la Nouvelle Orléans:

Population par Wards.

Wards.	*Population.*
Premier	16,134
Second	21,775
Troisième	20,250
Quatrième	15,597
Cinquième	21,609
Sixième	14,252
Septième	21,314
Huitième	12,377
Neuvième	14,476
Dixième	28,128
Onzième	17,719
Douzième	5,799
Treizième	5,492
Quatorzième	1,737
Quinzième District	8,231
Total	230,986

Arrestation d'un forcat évadé.

Un personnage répondant au nom d'Alexander Lake, qui avait réussi à s'échapper du pénitencier d'Etat, à Baton-Rouge, a eu le malheur de rencontrer, rue St-Charles, un agent de la police secrète qui l'avait reconnu, la prié de le suivre à la prison de paroisse.

Alexander Lake n'a eu que le temps de respirer pour prix de la liberté pendant quelques jours. Il retournera à son donjon dans une semaine.

Incendie.

Vers dix heures, avant-hier soir, le feu a pris à une vieille maison, attenante à la résidence de Mme Bin wister, à Carrollton, au coin des rues Quatrième et Burdette. La bâtisse a été entièrement consumée, mais elle était si délabrée que les pertes sont évaluées qu'à $25. On a lieu de croire que c'est un incendiaire qui a voulu se réchauffer en allumant un feu de joie.

Encore un Incendie.

Vers six heures et demie, hier après-midi, le feu s'est manifesté dans la maison en bois à un étage, sise au coin des rues Dufossat et St. Patrick, appartenant à Baptiste Matharan.

La bâtisse a été complètement détruite. Elle était assurée pour $400 à la compagnie Teutonia.

C'est encore un incendiaire qui a mis le feu.

Sport.

Il y aura jaujourd'hui, dimanche, au Louisiana Cock Pit, coin Dumaine et Roman, une série de brillantes engagements entre les coqs les plus renommés de la ville et de la banlieue. C'est dire qu'il y aura foule à l'amphithéâtre.

TEMPERATURE. 17 Janvier 1874.

Thermomètre de C. DUMAIZE, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	54	12
12 M.	54	12
3 P. M.	54	12
6 P. M.	54	12

—Victor-Emmanuel et le mariage civil:

On se demande avec une curiosité bien naturelle, dit une correspondance de Rome, si Victor-Emmanuel devra se soumettre à l'article du projet de loi sur le mariage civil obligatoire, qui impose l'acte civil dans un délai de quatre mois aux époux ayant contracté un mariage purement religieux sous le régime de la loi actuelle. Des habitués du Quirinal prétendent que oui. Seulement, le roi ne présenterait pas la comtesse de Mirafiori aux grands corps de l'Etat et ne la produirait jamais à la cour. Légalement, elle deviendrait la femme du roi, mais sans devenir la reine.

—Le comte Georges a pour médecin un de ses amis qu'il aime beaucoup, mais dans la science duquel il n'a qu'une confiance assez restreinte.

Il le fait venir et lui dit:

—Ca va mal, docteur, ça va très mal; et, cette fois, je me crois sérieusement malade. Vous êtes mon meilleur ami, n'est-ce pas?

—Oui certes! Eh bien?

—Eh bien! envoyez-moi donc votre médecin!

Causerie Scientifique.

Philippin, Philippine: Les coufs à double jaune. Origine et formation des monstruosités doubles.—Une sœur qui porte sur elle une vingt-quatre ans dans son petit-Chaville. Création du docteur Camus.—Une femme métamorphosée en homme.—M. Vivien de Saint-Martin: Histoire de la géographie et des découvertes géographiques.—Acclimatation de l'Eucalyptus dans les colonies françaises.—Les Marins de l'Inde et de la Chine au Jardin d'acclimatation.

Vous connaissez tous ces doubles amandes renfermées dans une seule coque. A qui de nous ce phénomène ne rappelle-t-il pas un amusement de son enfance! Qui n'a point partagé avec sa sœur l'amande jumelle, suivant toutes les règles du jeu de la Philippine. C'était à qui le tendemain le premier à l'autre s'écrierait: Bonjour, Philippin, bonjour, Philippine. L'amande double est assez fréquente. La duplicité du germe a également lieu d'une manière commune dans les œufs. Ces œufs à double germe et à double jaune sont plus beaux et plus gros que les autres. Aussi les marchandes de la Halle ont-elles coutume de dire pour vanter leur marchandise et vous vendre à un prix plus haut le prix des œufs ordinaires: "Mais voyez donc comme ils sont beaux, ils ont deux jaunes." A les entendre, tous les œufs qu'elles vendent sont des œufs phénoménaux.

Je ne parle donc là que de choses bien connues et très ordinaires. Plantez le frolitz à la double amande, vous obtiendrez deux arbres jumeaux. De même, faites couver l'œuf à double germe, vous aurez deux poussins jumeaux. Laissez croître à côté l'un de l'autre les deux arbres sortis de terre. En s'accroissant, ils diminueront l'espace qui les sépare, ils finiront par se toucher, puis ils se réuniront l'un à l'autre et n'auront plus qu'un tronc commun, les deux arbres n'en feront plus qu'un seul.

D'un autre côté, admettez que les deux petits poulets qui ont développent dans le même œuf n'y trouvent point exactement l'espace nécessaire à leur développement simultané, parallèle et indépendant; ils se toucheront par un ou plusieurs points de leur corps, et il arrivera ce qui est arrivé pour les deux arbres, ils se souderont l'un à l'autre et leurs corps se pénétreront l'un l'autre d'une façon plus ou moins entière.

Transportez les mêmes circonstances dans l'espèce humaine, et vous aurez, suivant les cas, des êtres doubles comme les frères siamois, Chang et Eng, comme la femme à deux têtes, Millie-Christine, ou d'autres monstres affectant toutes les attitudes que l'on peut imaginer. Ils seront réunis des à-côtés, face à face, latéralement, etc., et se pénétreront l'un l'autre plus ou moins, montrant tantôt deux êtres bien caractérisés à l'extérieur, tantôt n'indiquant leur double corps que par le doublement des membres ou de la tête.

Ces monstres seront ou ne seront pas viables, suivant que tous les organes essentiels existeront ou n'existeront pas en double.

Enfin, il peut encore arriver ceci: l'un des jumeaux se développe normalement, l'autre, par un accident quelconque, est arrêté dans sa croissance, et se trouve par la force des choses englobé dans le corps de son jumeau, qui, plus heureux que lui, parvient à la lumière du jour. Ce jumeau peut vivre ainsi de longues années, portant dans ses flancs, sans en avoir conscience, son frère mort. Ce n'est point ce que dire des accidents terribles, souvent mortels, en révèlent la funeste présence.

On trouve alors le plus souvent une tumeur purulente, ou, dans une agglomération informe de graisse et de chair, on découvre pêle-mêle des dents, des cheveux et quelques ossements rudimentaires épars.

C'est ce qu'on a pu voir il y a bientôt quatorze ans, à l'hôpital des cliniques, dans le service de M. Velpeau. Une jeune fille, âgée de dix-huit à vingt ans, portait une tumeur ainsi composée.

C'est aussi ce que vient de constater, à Cambrai, le docteur Camus, dont le *Cambrésis* publie l'observation. A un moment où tout ce qui concerne les monstruosités est avidement recueilli par les journaux, elle sera sans doute intéressante pour les lecteurs de la *Patrie*.

Voici donc ce que rapporte le docteur Camus:

"Mlle X.... a 24 ans; sa santé fut bonne jusqu'à l'âge de 21 ans. A partir de cette époque, elle eut, à deux reprises différentes, des accès de péritonite qui mirent ses jours en danger. Après chacun de ces accès, son ventre est resté plus volumineux; il était distendu par une tumeur; cette tumeur grossissait sans cesse et compromettait son existence.

"Une grave opération pouvait délivrer la malade de son infirmité. Elle s'y résolut. C'est dans ce but qu'elle sollicita son admission à l'hôpital Paturle. Le 17 novembre fut le jour fixé pour l'opération: elle fut faite selon les règles ordinaires de la gastrotomie. Dès le début, les opérateurs furent surpris de ne pas trouver le kyste libre comme cela se présente d'habitude; ils prirent à des adhérences tout à fait intimes avec la paroi abdominale, bilévesées qu'avaient fait redouter les péritonites antérieures. Mais le contenu de la tumeur, en augmentant leur étonnement, leur apprit bientôt qu'ils avaient sous la main une inclusion fœtale. *C'était une monstruosité double, de l'ordre des parasitaires de la famille des cadocymiens.*

"Deux germes avaient été fécondés lors de la création du malade; l'un s'est développé normalement, c'est aujourd'hui l'opérée; l'autre, le parasite, avait subi un arrêt de développement et s'était trouvé inclus sous la paroi abdominale de son jumeau.

"Il avait pu rester pendant vingt-un ans à son lieu d'insertion, vivant d'une vie parasitaire, et, bien-à-dire se nourrissant aux dépens de sa sœur, sans avoir toutefois d'influence sur la santé de cette dernière.

"Quand tout à coup il joua le rôle de corps étranger. Le kyste qui le contenait s'enflamma, il fit du pus qui ne trouva pas d'issue. L'inflammation se propagea au péritoine, d'où des deux péritonites dont nous avons déjà parlé, l'accroissement de la tumeur abdominale et enfin la nécessité d'une intervention chirurgicale.

"Le parasite se composait que de deux maxillaires presque adossés l'un à l'autre, d'un ethmoïde et d'un temporal, le tout incomplet. Les maxillaires étaient garnies de leurs dents; on trouvait même des dents isolées. Ce qui indique que le fœtus a dû obéir à la loi générale de développement des êtres vivants. Outre l'ambryon, le kyste fœtal contenait: 5 litres de liquide, 2 litres environ de matière grasse, analogue au beurre, et des poils longs et décolorés.

"Cette opération est intéressante surtout au point de vue de la rareté de la tumeur.

"La malade est aujourd'hui hors de danger, heureuse de ne plus porter dans ses flancs un ennemi plus gênant encore pour elle que ne sont l'un pour l'autre les deux frères siamois et les deux sœurs Millie et Christine, qui constituent la femme à deux têtes."

Tous ces prodiges, toutes ces anomalies, que l'on considérait autrefois comme des jeux de la nature (Pline le naturaliste disait: *Ludibria ubi, miracula nobis, ingeniosa fecit natura*) sont intéressants à étudier, car ils nous révèlent bien des secrets de la génération et de la formation des êtres. Ils montrent la nature obéissant partout et toujours à des lois constantes, alors même qu'elle paraît le plus s'écarter de sa voie habituelle. Montaigne disait déjà, en 1580, dans ses *Essais*: "Nous appelons *contre nature* ce qui advient *contre la coustume*; rien cependant n'est que selon elle, quel qu'il soit."

On vient de voir qu'il n'est rien de plus facile et de plus simple d'expliquer la génération des êtres doubles ou ce qui revient au même toutes les autres particularités des monstres, si grandes ou si petites qu'elles soient.

Qu'on suppose un arrêt ou une surexcitation dans le développement d'une ou de toutes les parties de l'être, et l'on aura toutes les variétés que présente l'espèce humaine aussi bien que toutes les autres êtres. Les différences de taille de couleur, de conformation n'ont point d'autres causes. Un géant ou un nain ne sont pas plus phénoménaux qu'un nègre ou un Chinois. Envisagés à ce point de vue, on peut aller jusqu'à dire que tous les individus présentent chacun, pris à part, un cas plus ou moins simple, plus ou moins compliqué d'une anomalie, d'une impuissance quelconque.

La perfection du type est rare et tout individu s'en éloigne plus ou moins. Or, toute déviation du type spécifique, toute particularité que présente un individu, si on le confronte et le compare à l'ensemble des individus de son espèce, constitue ce que l'on convient d'appeler une monstruosité. Je prends ce mot comme synonyme d'anomalie ainsi que l'on fait généralement.

Un arrêt de développement est souvent la cause des anomalies les plus fréquentes. Pour les anatomistes, la différence des sexes n'a point d'autre cause. Que certains organes reçoivent tout leur développement, qu'ils s'arrêtent au temps d'éclat, leur évolution normale, et tout l'organisation est changée et reçoit une détermination différente. Quelquefois l'arrêt n'est qu'apparent. Il donne lieu alors à des singulières surprises.

C'est ainsi qu'il arrive parfois qu'on inscrit sur les registres de l'état civil comme filles des individus qu'un développement ultérieur forcera de reconnaître comme garçons. Presque chaque année des faits semblables se dévoilent au moment de la conscription. Parfois, c'est un hasard qui les révèlent.

Il existe en ce moment, à Paris, parmi les malheureuses inscrites sur les registres de la police, un être ambigu de ce genre. C'est une manière d'hermaphrodite. Il a encore tous les caractères extérieurs de la femme; mais dans deux ou trois ans, ainsi que l'a constaté le médecin qui l'a examiné, il aura tous les attributs viriles, la voix forte et grave, la barbe, en un mot, il pourra sans inconvénient tirer à la conscription.

Dans l'antiquité, le devin Tirésias, inventeur de ces auspices, c'est-à-dire de la méthode de prédire l'avenir par l'inspection du vol des oiseaux, présenta un phénomène semblable. Femme par l'apparence dans sa jeunesse, il parut avoir été métamorphosé en homme par l'intervention des dieux, dans son âge adulte. Aujourd'hui nous sommes plus sceptiques, nous avons cherché l'explication du prodige, l'étude des lois naturelles nous en a révélé le mécanisme. C'est une chose rare, mais non pas inouïe.

Un livre destiné à une grande fortune vient de paraître à la librairie Hachette. Je veux parler de *l'Histoire de la Géographie et des Découvertes geographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par M. Vivien de Saint-Martin.

Cet ouvrage, l'un des plus importants et des plus intéressants qui aient paru dans ce temps-ci, renferme le résumé complet de la science géographique depuis les premiers âges du monde jusqu'à ce temps-ci.

A part une omission regrettable sur les connaissances géographiques des Chinois et des autres peuples de l'extrême Orient, tout s'y trouve, aussi bien les connaissances géographiques de Moïse, d'Homère, d'Hésiode, des Egyptiens, que tous les progrès accomplis de nos jours dans la connaissance exacte du globe privilégié qui a l'insigne honneur d'être foulé par l'espèce humaine.

L'ouvrage de M. Vivien de Saint-Martin est un vaste panorama où se déroule peu à peu, devant les yeux du lecteur captivé, les différentes parties dont se compose la terre. A mesure que l'humanité vieillit, elle s'avance de plus en plus à travers les continents et les mers, jusqu'à ce qu'elle fasse le tour entier du monde qu'elle habite. Rectangulaire à l'origine et resserrée par de très étroites limites, la connaissance de la terre s'agrandit et se compète de siècle en siècle.

Ce sont d'abord les Phéniciens qui explorent la Méditerranée et en reconnaissent les côtes; ce sont les Egyptiens qui, au dire d'Hérodote, font le tour entier de l'Afrique; c'est Pythéas qui reconnaît la côte orientale de l'Afrique; c'est le voyageur marseillais Pythéas qui s'avance vers le Nord, pénètre dans la Baltique et vers le pôle, fait connaître la distance exacte de l'Islande, *ultima Thulé*; c'est Alexandre, dont les conquêtes dans l'Inde révèlent tout un monde jusqu'alors inconnu aux anciens; puis ce sont les grands voyageurs du moyen-âge, dont le Vénitien Marco Polo est le plus connu; enfin, dans les temps modernes, ce sont Christophe Colomb, Vasco de Gama, James Cook, Magellan, Bougainville, Lapeyrouse, Dumont-d'Urville, etc., etc. Tous les hommes qui, par leur génie et leurs découvertes, ont contribué à étendre de plus en plus le cercle des connaissances géographiques, tous passent tour à tour devant le lecteur, lui apportant le tribut des acquisitions nouvelles qu'ils ont faites au profit de l'humanité.

Un atlas dont les cartes sont les unes des représentations historiques de l'état de la géographie à diverses époques, d'autres de fac-simile parfaits, dont toutes sont parfaites et très exactes, accompagne cette volumineuse et intéressante histoire et en rend l'intelligence facile et la lecture plus instructive encore.

Le Bulletin mensuel de la Société d'acclimatation renferme plusieurs documents intéressants, parmi lesquels je signalerai une suite de rapports émanés pour la plupart des gouverneurs de nos colonies, sur les tentatives faites à plusieurs reprises pour y acclimater l'eucalyptus d'Australie.

J'ai décrit autrefois cet arbre à croissance rapide, qui jouit de propriétés médicinales précieuses. Je ne m'arrêterai pas de nouveau à le faire connaître. Il me suffira de rappeler que M. Hamel a tenté à l'acclimater en Algérie et dans le midi de la France, sur les côtes ardentes de la Méditerranée. On n'a pas encore été assez heureux dans ces colonies.

A l'île de la Réunion, des tentatives pareilles sont venues détruire les plantations qui donnaient les plus grandes espérances. On a cependant acquis la certitude d'obtenir de bons résultats, si l'on parvenait à trouver pour les jeunes plants d'eucalyptus, un sol profond suffisamment abrité.

Il en est de même à Madagascar, au Sénégal, à la Guyane française, à la Guadeloupe, où les tentatives de l'Hamel ont échoué à peu près complètement. Mais partout on a pu constater que l'eucalyptus pourrait un jour s'acclimater en Cochinchine, à la Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, en prenant des précautions et en entourant les jeunes arbres de soins convenables.

Ce serait là, on n'en doute pas, une acquisition fructueuse, car outre ses propriétés, dont la médecine tire un parti avantageux, le bois de ce végétal pourrait être utilisé avec grand profit par la marine militaire, dont il possède la marine: il est dur, compacte, à fibres contrariées; il se fend facilement, brûle bien et fournit un excellent charbon.

Parmi les oiseaux nouvellement acquis par le Jardin d'Acclimatation, je dois citer un certain nombre de Martins de l'Inde et de la Chine et tout particulièrement les Martins noirs de la Chine. Ceux-ci vivent très bien dans des volières non chauffées; ils ont même déjà fait plusieurs couvées chez divers amateurs. "Ils sont, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, nobile et savant directeur du jardin, d'une familiarité incomparable; ils sont susceptibles d'une sorte de domestication et peuvent être entendus libres auprès des habitations; ils se nourrissent d'insectes et de vers; ils sont donc au nombre des oiseaux dont on doit favoriser la multiplication. Puisque les lois du pays ne peuvent arrêter la destruction de nos oiseaux protecteurs, procurerons-nous des auxiliaires à demi sauvages, qui resteront dans nos jardins et empêtrons leur nidation pour les y amener avoir à redouter les engins destructeurs.

Les martins n'en sont plus à faire leurs preuves de services dévoués et de protections des cultures. Car tout le monde sait qu'importés de l'Inde à Maurice, ils y ont rendu les plus grands et les plus signalés services.

J. CHARMOLUE.

LES CARDINAUX.

Le Journal de Florence vient de publier les noms des cardinaux qui seront créés dans le prochain consistoire, et au nombre desquels se trouvent M. Joseph-Hippolyte Guibert, archevêque de Paris, et M. Alfred François Regnier, archevêque de Cambrai.

Le Pape seul, peut, on le sait, donner le chapeau de cardinal. Comme il ne doit exister jamais plus de soixante cardinaux, le Pape n'en désigne de nouveaux que lorsque plusieurs sont décédés.

Avant cette promotion, il déclare à son consistoire secret, devant lequel il a lieu, les vides qui se trouvent à la suite de la mort du cardinal, le cardinal neveu retient ordinairement à dîner le nouveau collègue.

Au premier Consistoire secret, les nouveaux cardinaux sont admis à délibérer; et, les délibérations terminées, le Pape vient leur mettre la main sur la bouche, pour signifier qu'ils doivent garder le plus profond secret sur ce qui se passe au Consistoire.

A la réunion suivante, ils sortent de la salle du Consistoire, au moment après, on les fait rentrer. Le Pape leur ouvre la bouche et leur met au doigt un anneau d'un grand prix.

De ces deux cérémonies, l'une leur donne le droit de voter au Consistoire et partout ailleurs, et l'autre leur apprend qu'ils ont l'Eglise pour épouse et qu'ils ne la doivent jamais abandonner.

Parfois, les cardinaux sont si pauvres que le Pape est obligé de fournir aux frais de leur installation.

Ce fut en 1580 que Sixte Quinte fixa à soixante-dix le nombre des cardinaux; le concile de Trente, et la barrette rouge leur avaient été ac[illegible] IV en 1244; Boniface VIII joignit à ces insignes [illegible] la robe de pourpre. En 1630, Urbain VIII décréta qu'ils porteraient le titre d'Eminence.

Avant 1789, la France avait ordinairement dix cardinaux; aujourd'hui le nombre en est restreint à six, choisis parmi les archevêques et les évêques. Le gouvernement leur assure un supplément de traitement de 10,000 francs, et 45,000 francs pour frais d'installation.

Sous l'Empire, ils étaient sénateurs de droit.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 17.—Les grands moulins de Leith ont été presque totalement détruits par le feu, la nuit dernière. Perte $250,000.

La barque Suzannah Elisabeth, d'Amsterdam pour Pensacola, vient d'entrer à Flushing avec des avaries, ayant fait collision avec le Rolla, qu'on suppose perdu.

Arrivée à Liverpool, la barque John S. Harris, de la Nouvelle-Orléans.

FRANCE.

Paris, 17 jan—Pendant la discussion du projet de loi sur la nomination des maires par le gouvernement, la gauche de l'Assemblée nationale a proposé un amendement requérant que les maires devront être choisis par les membres des conseils municipaux, mais il a été rejeté par une majorité de 5. Le même amendement a été ensuite présenté par le centre gauche et il a été de nouveau rejeté et, cette fois, par une majorité de 14.

CUBE.

Havane, 17.—Le rapport officiel sur l'engagement reçu qui a eu lieu près de Puerto Principe, dit que les insurgés ont fait une attaque sur 47 soldats espagnols qui étaient à fourrager. Ils en ont tué 39 et blessé un se nait combien.

Señor Guyano, avocat, et señor Penalver, planteur, ont été arrêtés comme agents carlistes. Ils seront traduits devant une cour martiale.

WASHINGTON.

Washington, 17.—Les vétérans du Mexique se sont mis d'accord pour le mémoire demandant au Congrès des pensions pour ceux qui ont fait le service du Mexique, ou pour leurs veuves et leurs enfants.

La convention en corps s'est portée à l'Hôtel de l'Exécutif. Le président a été reçu, quand il s'est montré, par l'ex-gouverneur Hébert, de la Louisiane, marshal de la convention. Le président a salué et serré la main avec les vétérans rangés en ligne. Le colonel Reddich, du Maryland, a demandé la permission, qui lui a été donnée, d'épingler sur l'habit du président la rosette, marque distinctive de son Etat. Le président a déclaré que le général Sherman, le sénateur Fenton, et nombre de dames, le président était lentement et [illegible] maître de régiment dans l'infanterie des Etats-Unis pendant la guerre du Mexique.

La convention des transports à bon marché.

Cette convention a adopté le rapport de la majorité du comité. Nous avons dit que ce rapport était favorable à une législation qui réglerait le tarif des chemins de fer.

Elle a décidé que sa prochaine réunion aurait lieu à Richmond, Virginie. L'époque de la convention sera fixée par le comité exécutif.

La convention a entendu M. Capreau, du Canada, qui favorise l'ouverture du canal géorgien de la Baie du Lac Ontario au Lac Huron, distance de 65 milles seulement, ce qui donnerait de la vapeur facilités de transport au Grand Nord-Ouest.

Le juge Lochrane, de Géorgie, a ouvert la discussion sur le rapport du comité des chemins de fer. Il a soutenu que le Congrès n'a pas le droit de régler les affaires des chemins de fer; en basant ses arguments sur la Constitution des Etats-Unis. Il a soutenu que les lois du commerce étaient l'unique moyen d'avoir des transports à bon marché.

M. Gilbert, de Chicago, a soutenu une thèse contraire.

M. Thomas, de l'Iowa, a présenté le rapport du comité qui conclut à l'amélioration de toutes les rivières, en mettant le Mississipi à la dernière place. Le rapport contient plusieurs résolutions qui seront présentées au Congrès.

Le colonel J. S. Barrett présente un amendement pour l'extension du canal de Chesapeake et Ohio; de Cumberland, Maryland, à quelque point sur la rivière Ohio. L'amendement est adopté et le rapport amendé est adopté aussi.

M. Thomas présente une résolution invitant le secrétaire d'Etat à adresser aux gouvernours des Etats et au gouvernement du Canada le rapport des délibérations de la convention avec l'intention de la soumettre à leurs législatures respectives et de favoriser le projet.

M. Abell, président du bureau de commerce de Buffalo, dit qu'il préférait que toute assistance fut donnée pour l'extension des canaux du Sud. Le canal de l'Erie, où il est intéressé, n'a pas autant besoin d'aide que quelques-uns des canaux du Sud.

Le comité de la Convention a été autorisé à présenter les rapports adoptés, au sénateur Windom du comité des transports. La Convention alors, après un vote de remerciement pour les officiers, s'est ajournée sine die.

Washington, 17—L'avocat-général a envoyé cette après-midi, le télégramme suivant au gouverneur Davis, du Texas, en réponse à la seconde demande de troupes de son Excellence.

Washington, 17 janvier 1874.

Au Gouv. E. J. Davis, Austin, Texas.

Votre télégramme disant que, suivant la constitution du Texas, vous vous êtes adressé au 28e arrêt et que l'hon. Richard Coke a été inauguré, et qu'il essayera de s'emparer de la place du gouverneur et de la maison d'Etat, et demandant un assistance militaire, m'a été référé pour y répondre, et je suis chargé de vous dire qu'après avoir consulté la quatrième section de l'art. 4 de la constitution du Texas, portant que le gouverneur occupera sa place pour le terme de quatre ans à partir de son installation, et la déclarant le juge seul d'élection attachée à la dite constitution sous laquelle vous avez été élu, et qui porte que les officiers élus garderont leurs places respectives pendant le temps fixé et prescrits par la constitution, commençant du jour de leur élection en vertu de laquelle le gouverneur élu réclame la place, et que plus de quatre ans s'écoulent après votre élection, il est d'opinion que votre droit à la place de gouverneur en ce moment est au moins si douteux qu'il ne saurait pas justifiable en envoyant les troupes des Etats-Unis pour vous aider à la garder plus longtemps; il refuse en conséquence de satisfaire à votre demande.

GEO. M. WILLIAMS,
Avocat général.

Washington, 17 jan.—En retournant dans leur salle, le président des vétérans mexicains a appelé leur attention sur un homme vêtu d'un habit noir qui était au milieu devant la plateforme et qui venait de la Caroline du Sud. Il a demandé à la convention de se tenir debout pour le reconnaître. Il a invité ensuite le juge Markey à en faire l'histoire. Le vase se tient sur une base carrée d'environ 10 pouces sur 12, ayant 3 pouces de hauteur. Les deux côtés sont gravés d'un vase grecs d'or, et représente la bataille à la Nile. Orléans. Ce vase fut acheté par les dames de la Caroline du Sud. On y lit l'inscription suivante: "Présenté par les dames de la Caroline du Sud au maj. général Andrew Jackson, le 8 janvier 1815." Sur la face est la cotte d'armes de la Caroline du Sud et le motto avec l'inscription suivante: "Présenté par le gén. Andrew Jackson au capt. W. B. Stanley pour les derniers survivants du régiment de Palmetto."

Le juge Mackey a dit que le vase avait été présenté à Jackson par les dames du 3me district congressionnel, de la Caroline du Sud, à la fin de la guerre de 1812. Jackson le légua à l'Etat pour qu'il fut donné à l'homme qui dans la prochaine guerre en serait jugé digne par des actes de valeur et de bravoure. Il fut décidé après la dernière guerre qu'il ne serait donné à personne et il fut présenté à W. B. Stanley afin qu'il le gardât, pour les derniers survivants du régiment de Palmetto.

Une résolution a été passée pour demander au Congrès que les vétérans mexicains qui ont combattu pour le Sud soient réhabilités de manière à recevoir des pensions.

Un meeting aura lieu à Washington chaque année le 22 février, jour de la bataille de Buena-Vista et aussi le jour de la naissance de Washington.

La convention s'est ajournée sine die.

Washington, 17—Thos. Hunter, un avocat de la Nouvelle-Orléans qui avait comparu devant le sous-comité d'enquête dans une affaire de 1866 encore inscrite, hier, Washington, devant le sous-comité. On rapporte que son témoignage n'était pas de nature à mériter la mise en accusation du juge Durell.

La Louisiane est bien représentée ici. Les deux partis éprouvent de l'anxiété. Ils disent que les frais de leurs voyages de la Nouvelle-Orléans à Washington et vice versa, suffiraient pour payer l'intérêt de la dette de cet Etat. Ils désirent tous les deux une solution immédiate de la difficulté et ils se plaignent que le Congrès a peur d'attaquer directement la question.

Washington, 17 jan—La Chambre n'a fait que discuter et le Sénat n'a pas siégé.

Observations Météorologiques.

Washington, 17—Probabilités pour les Etats du Sud à l'Est du Mississippi: ciel nuageux et baisse de température, vents d'Est tournant au Sud avec une pluie possible sur la côte.

HOUSTON.

Houston, 17 jan.—Le *News* d'Austin, rapporte que le gouverneur Davis continue à maintenir sa position. Aucun des anciens officiers d'Etat n'a cédé sa place. Ses amis disent qu'il attendra le résultat de la réunion du cabinet à Washington. Cette après-midi sept des meneurs de la foule ont été arrêtés; trois blancs et quatre nègres; ce sont ceux qui avaient arrêté le maire.

Il y a eu beaucoup d'excitation, mais on n'a pas fait de démonstration.

Il y a eu une correspondance échangée entre les deux gouvernemens.

Le gouverneur Coke déclare qu'il vient d'être proclamé par la Législature et il [illegible] gouverneur Davis de lui cédder sa place et les ar[illegible] de l'Etat.

Le gouverneur Davis répond qu'il ne croit pas que Richard Coke soit le gouverneur de l'Etat, attendu que c'est lui même qui doit remplir les fonctions jusqu'au 28 avril prochain. Il refuse donc de lui céder la place et propose de soumettre la question aux autorités fédérales.

Le gouverneur Coke réplique qu'il a été légalement élu par le peuple et proclamé par l'Assemblée générale du Texas et qu'il n'acceptera aucun compromis.

NEW YORK

New-York, 17—Dimanche, le 4 de ce mois, le duc d'Edimbourg est arrivé à St-Pétersbourg en bonne santé et dans les meilleures dispositions. — L'empereur de Russie, ses deux fils, le grand duc Alexis et le grand duc Nicholas, et toute la cour l'attendaient à la gare du chemin de fer. Il a été reçu avec la plus grande consolidité et on l'a joué "God Save the Queen." Les places publiques étaient décorées et l'impératrice est venue au devant de lui, à l'entrée du palais impérial.

New-York 17 jan—Arrivé à destination, le steamer Spain.

LITTLE ROCK.

Vol de diligence.

Little Rock, 17 jan—La diligence, partie hier de Mac Pherson, Fort Smith, a été arrêtée par une bande de cinq voleurs masqués qui ont pris les sacs de la malle, environ pour $2,000 de valeurs aux 14 voyageurs de la diligence; ensuite les chevaux et qui ont décampé.

BALTIMORE.

Baltimore, 17 jan—Le bureau national de commerce se réunira à Philadelphie en juin 1875. Ses délibérations n'ont été ni harmonieuses ni satisfaisantes.

MILWAUKIE.

Un grand meurtrier.

Milwaukie, 17—Bob Turner, le Potosi, comté Grant, Wisconsin, a été arrêté pour le meurtre de son frère Albert qu'il a tué avec une hache quand il s'est jeté sur lui, et il avait travaillé. Il a voulu tuer aussi un autre frère, mais il l'a épargné à la condition qu'il l'aiderait à enterrer le corps. Ce qui l'a fait pour sauver sa vie. Mais ayant réussi à s'échapper, il a donné l'alarme à Potosi, et le meurtrier fut pourvu et jeté en